

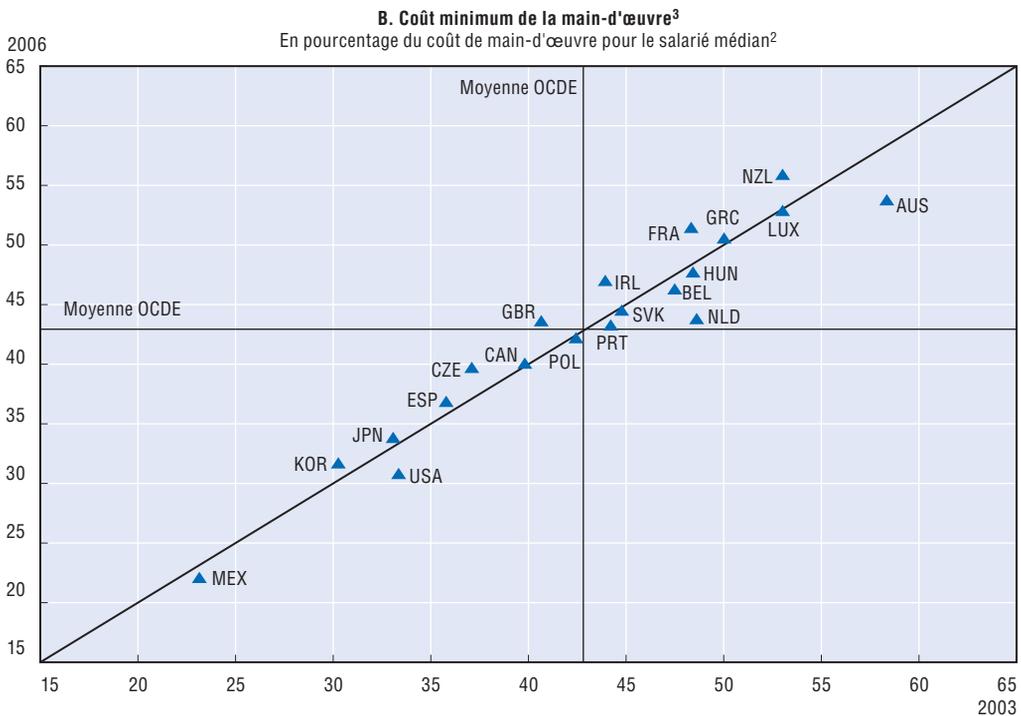
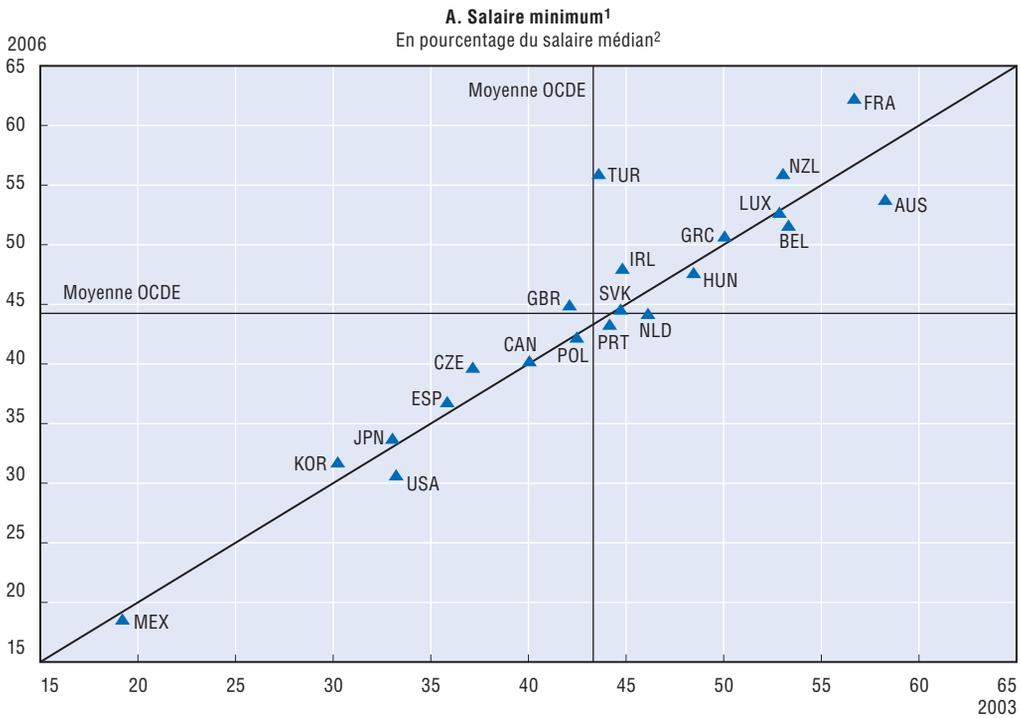
## PARTIE I

### Chapitre 4

# Indicateurs de politique structurelle

*Ce chapitre présente les indicateurs comparatifs élaborés par l'OCDE, qui portent sur les coûts de main-d'oeuvre et la fiscalité du travail, les garanties de ressources offertes par les régimes d'indemnisation du chômage, d'invalidité et d'assurance maladie, la réglementation du marché du travail et celle des marchés de produits, les obstacles à la concurrence, aux échanges et à l'investissement, la réglementation sectorielle, les niveaux de formation et les acquis scolaires, les dépenses de santé, et les investissements publics. Ces indicateurs ont été utilisés pour identifier les priorités d'action présentées dans ce rapport.*

## Graphique 4.1. Coût de la main-d'œuvre



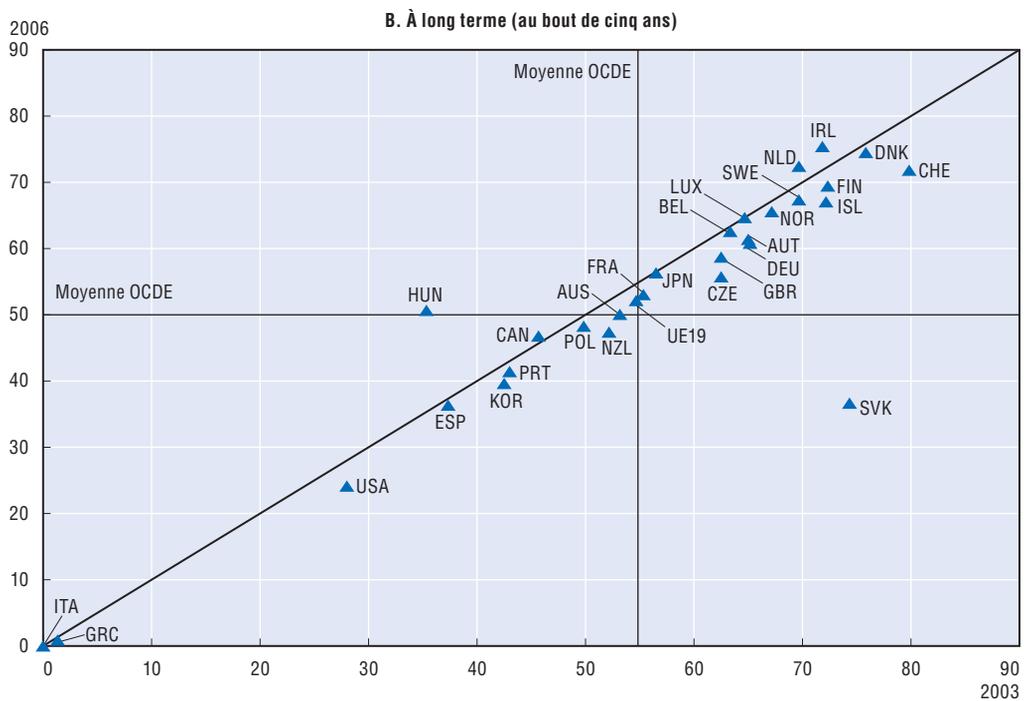
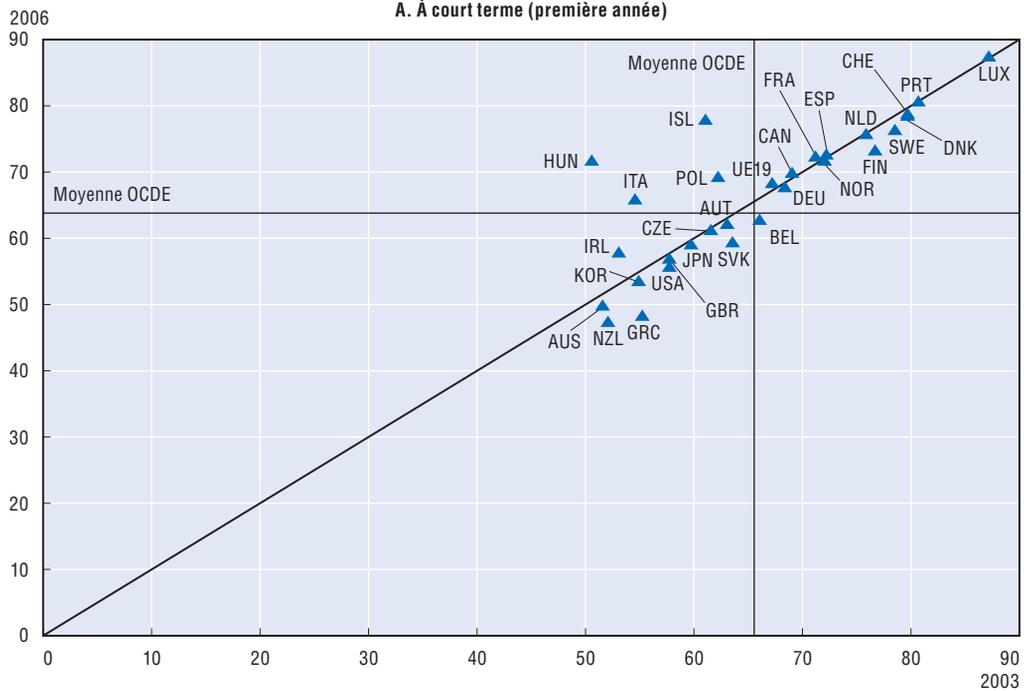
1. Les pays manquants n'ont pas de salaire minimum légal.
2. Le salaire médian est tel qu'une moitié de l'ensemble des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus. 2005 pour la Grèce, le Mexique et la Turquie.
3. Le coût de la main-d'œuvre est égal au salaire plus les cotisations patronales de sécurité sociale.

Source : Graphique A : OCDE, Base de données des statistiques de la population active; graphique B : OCDE (2008), Perspectives de l'emploi de l'OCDE et OCDE, Base de données des impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.2. **Chômage : taux nets de remplacement**<sup>1</sup>

En pourcentage du salaire

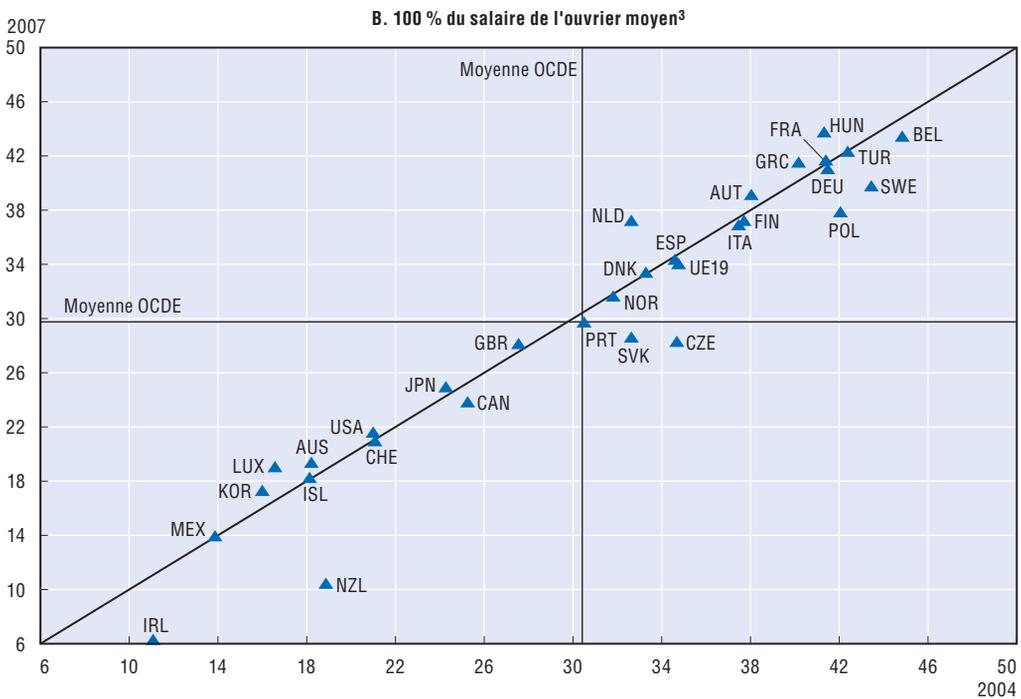
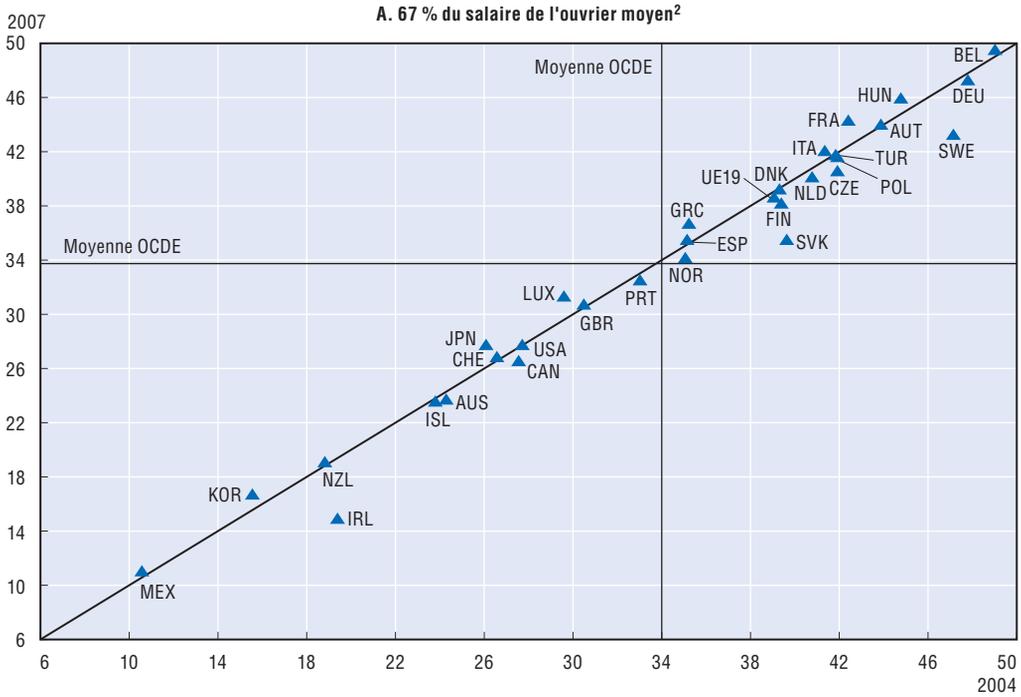


1. Moyenne des taux de remplacement pour les chômeurs qui percevaient 67 % et 100 % du salaire de l'ouvrier moyen lorsqu'ils ont perdu leur emploi.

Source : OCDE, Base de données sur les prestations et salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

**Graphique 4.3. Coin fiscal moyen<sup>1</sup>**  
 En pourcentage de la rémunération totale du travail



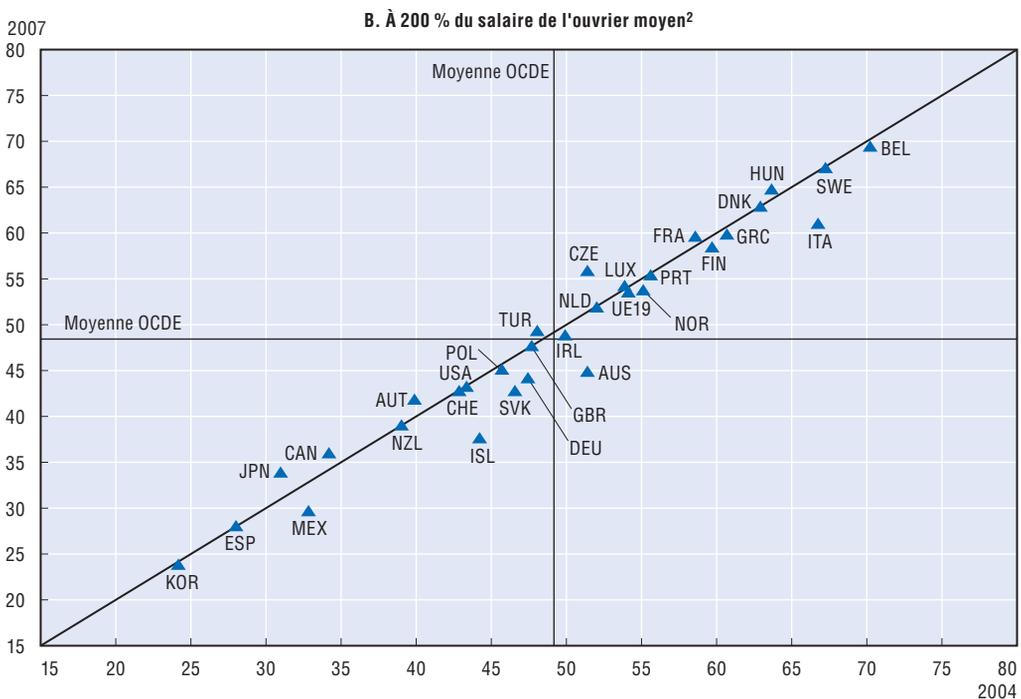
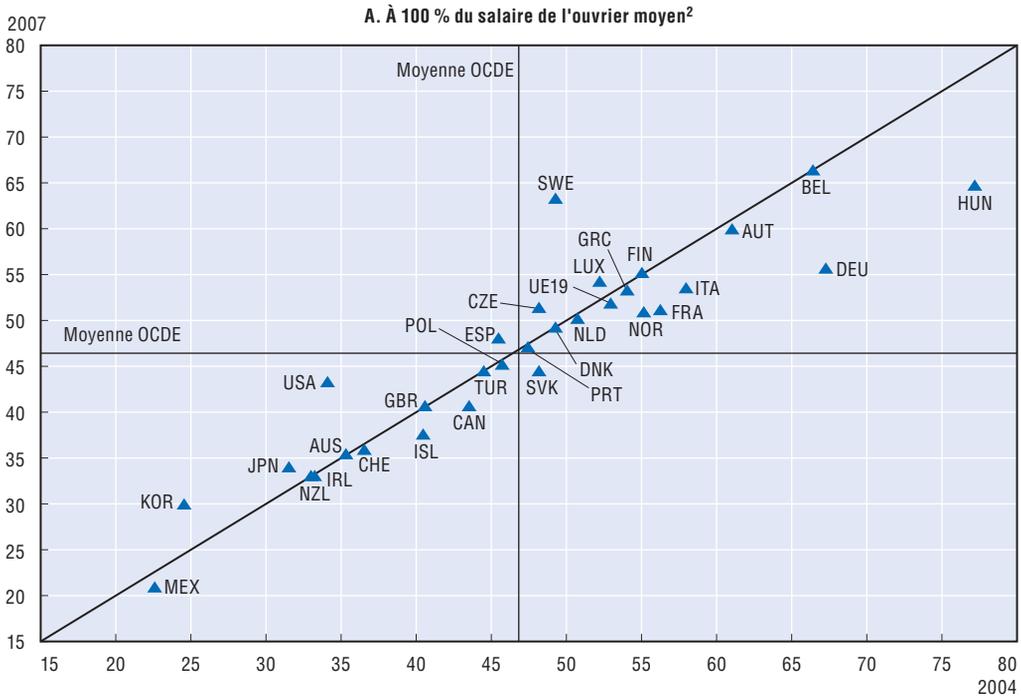
1. Mesure l'écart entre le coût du travail supporté par l'employeur et la rémunération nette après prélèvement perçue par le salarié, en pourcentage du coût supporté par l'employeur. Sont donc prises en compte à la fois les cotisations patronales de sécurité sociale et les cotisations salariales.
2. Célibataire sans enfant.
3. Moyenne de trois situations concernant le niveau de salaire supposé du deuxième apporteur de revenu dans un couple avec 2 enfants.

Source : OCDE, Base de données des impôts sur les salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.4. **Coin fiscal marginal sur le travail**<sup>1</sup>

En pourcentage de la rémunération totale du travail

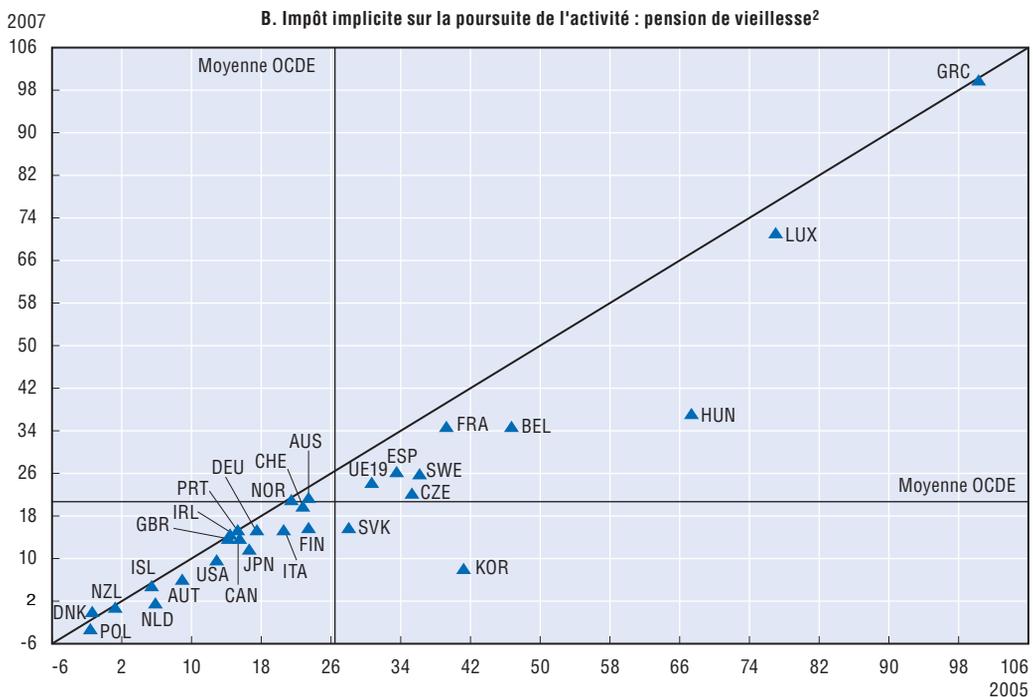
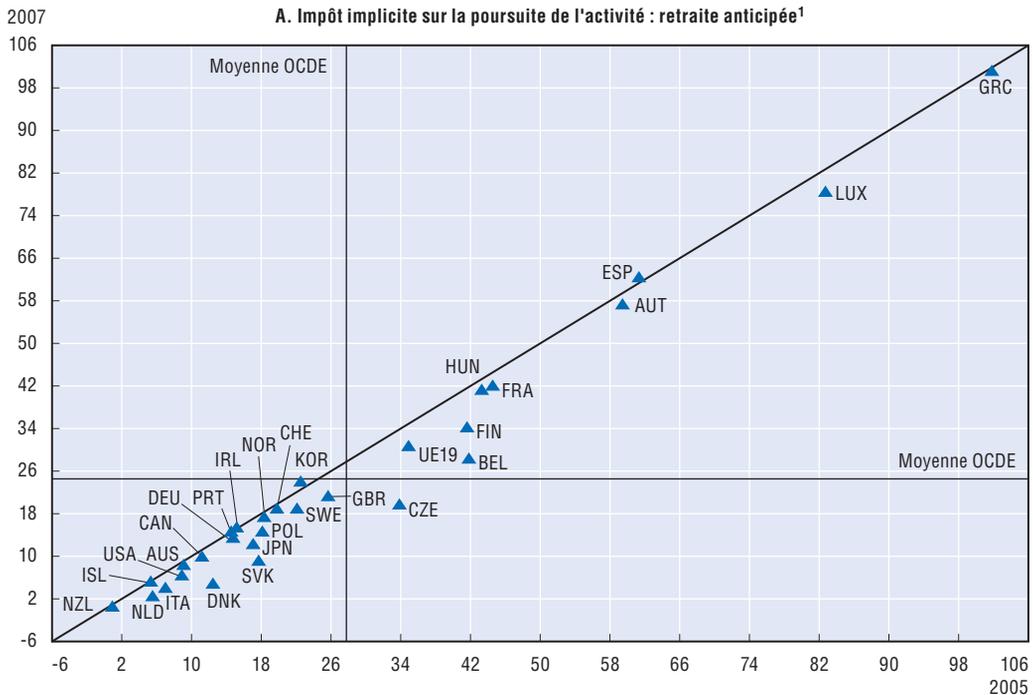


1. Mesure l'écart entre le changement du coût du travail supporté par l'employeur et le changement de la rémunération nette après prélèvement perçue par le salarié, et qui résulte d'une augmentation du revenu correspondant à une unité de devise nationale. Cet écart est exprimé en pourcentage du changement du coût du travail supporté par l'employeur.
2. Célibataire sans enfant.

Source : OCDE, Base de données des impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

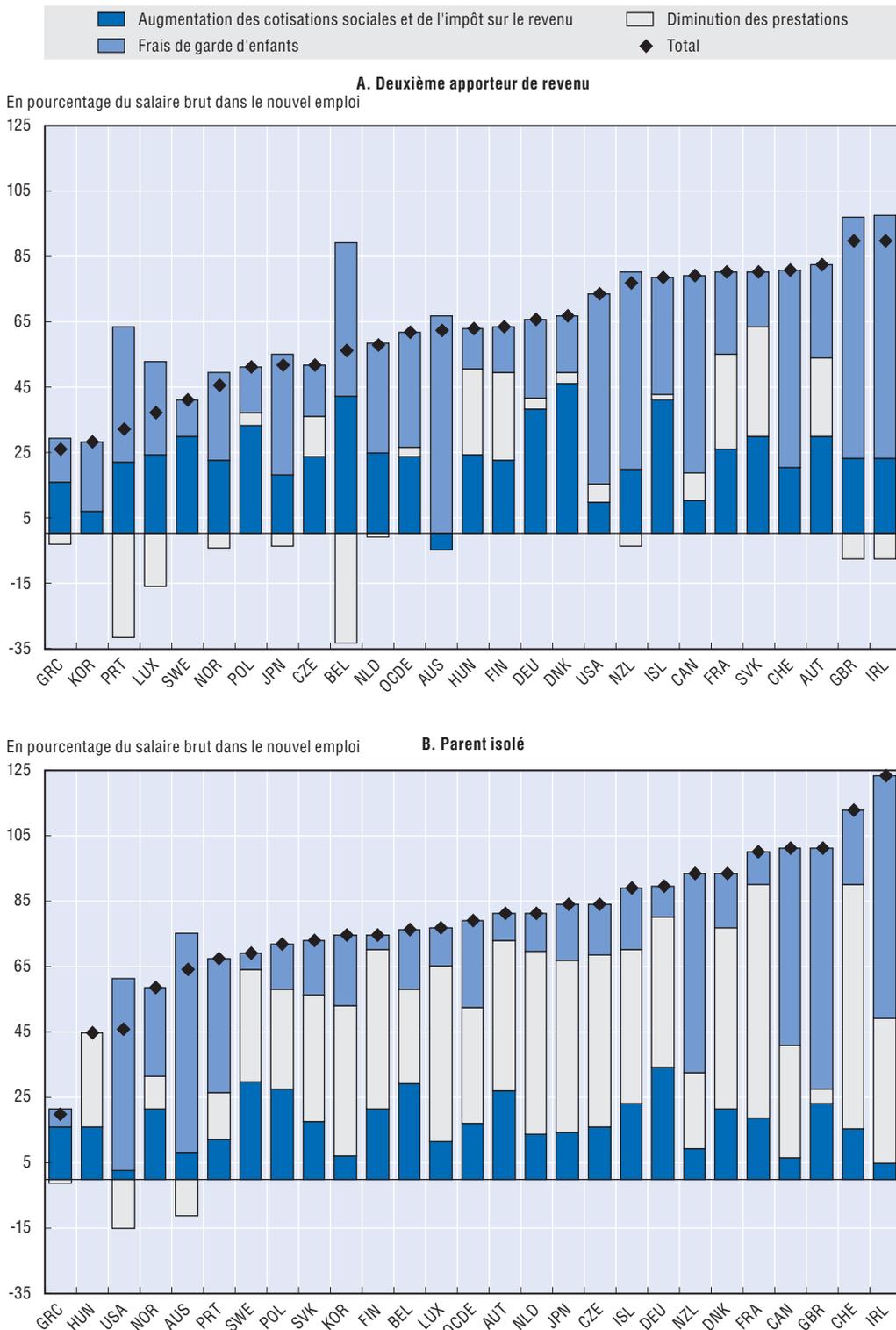
Graphique 4.5. **Fiscalité du travail**  
En pourcentage du salaire de l'ouvrier moyen



1. Impôt implicite moyen sur la poursuite de l'activité dans le cadre d'une retraite anticipée, pour les personnes âgées de 55 et de 60 ans.
2. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité dans le cadre d'une retraite normale, pour les personnes âgées de 60 ans. Les estimations de 2005 pour la Finlande, la France, le Japon, la République slovaque et la République tchèque ont été révisées par rapport aux données publiées dans les précédentes éditions de « Objectif croissance ».

Source : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370 et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

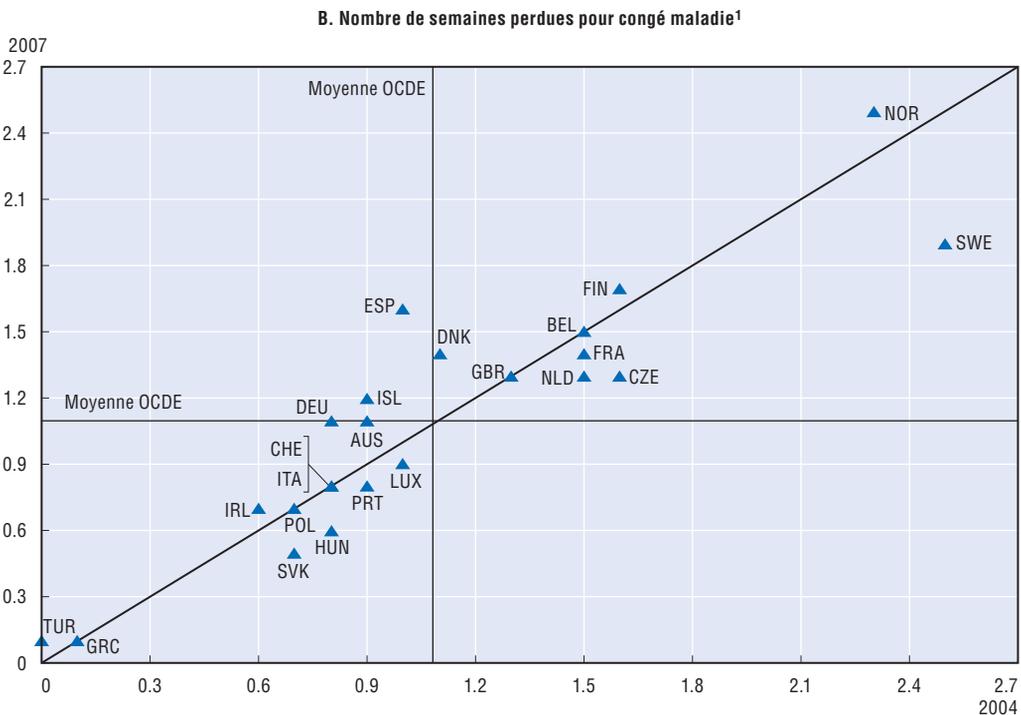
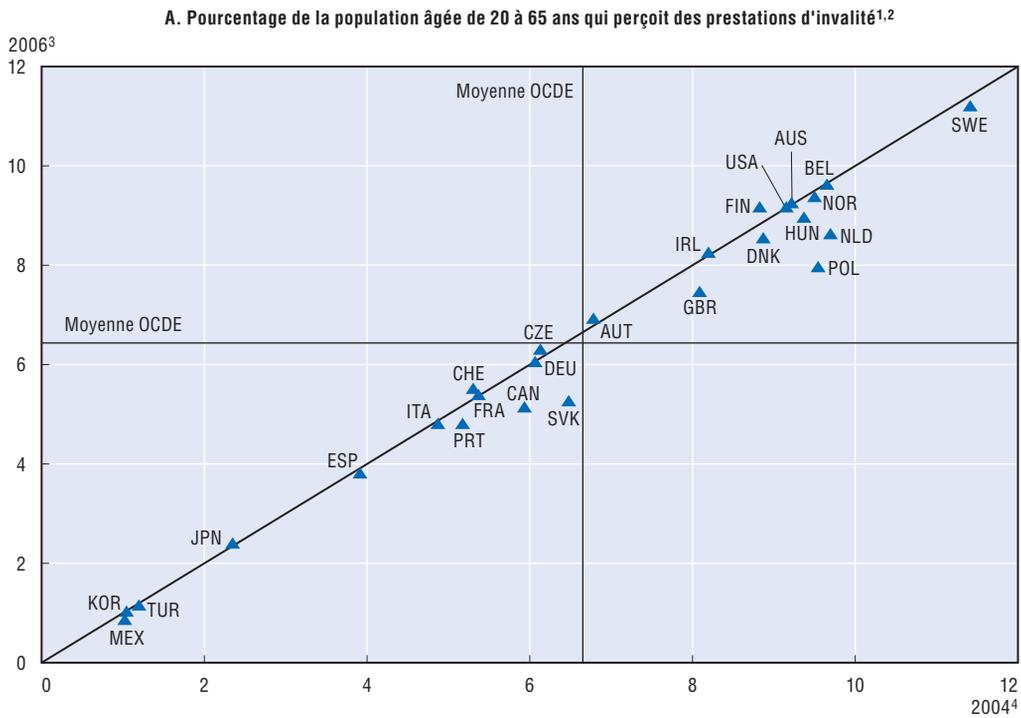
Graphique 4.6. **Impôt implicite sur la reprise d'une activité, 2004<sup>1</sup>**

1. Compte tenu des frais de garde d'enfants et de la modification des impôts et des prestations en cas de retour à l'activité dans un emploi payé les deux-tiers du salaire moyen.

Source : OCDE (2004), Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.7. **Garantie de ressources : régimes d'invalidité et de congé maladie**



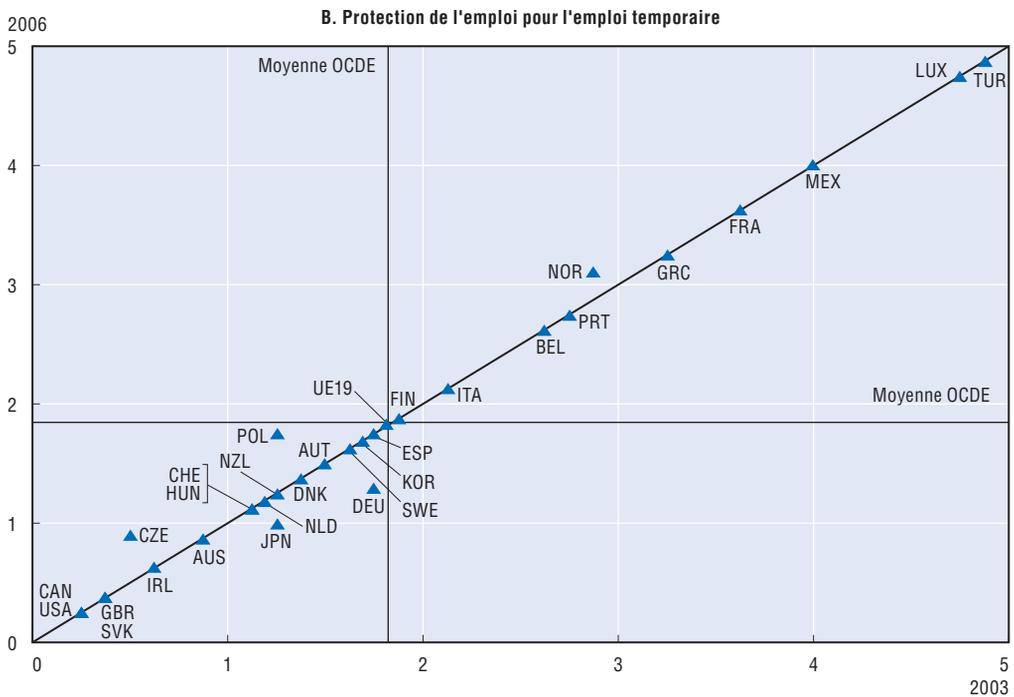
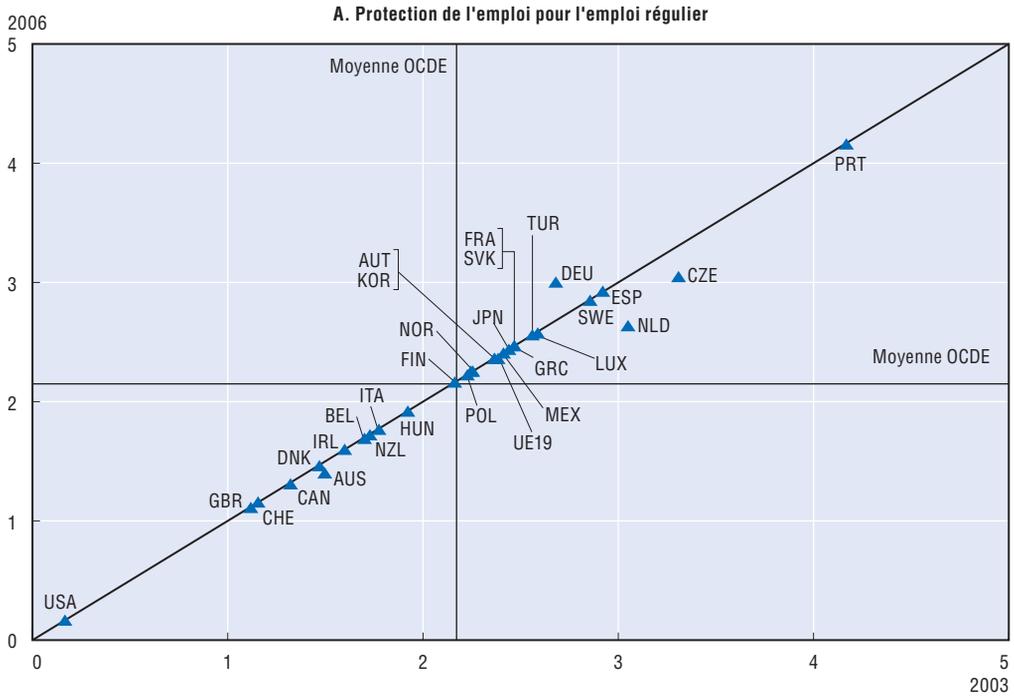
1. Moyenne OCDE uniquement pour les pays qui apparaissent dans le graphique.
2. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.
3. 2004 pour l'Allemagne, la Corée et la France.
4. 1999 pour le Canada.

Source : Graphique A : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité* et estimations de l'OCDE; graphique B : OCDE (2008), *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

### Graphique 4.8. Législation sur la protection de l'emploi

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, d'une protection la plus faible à la plus élevée

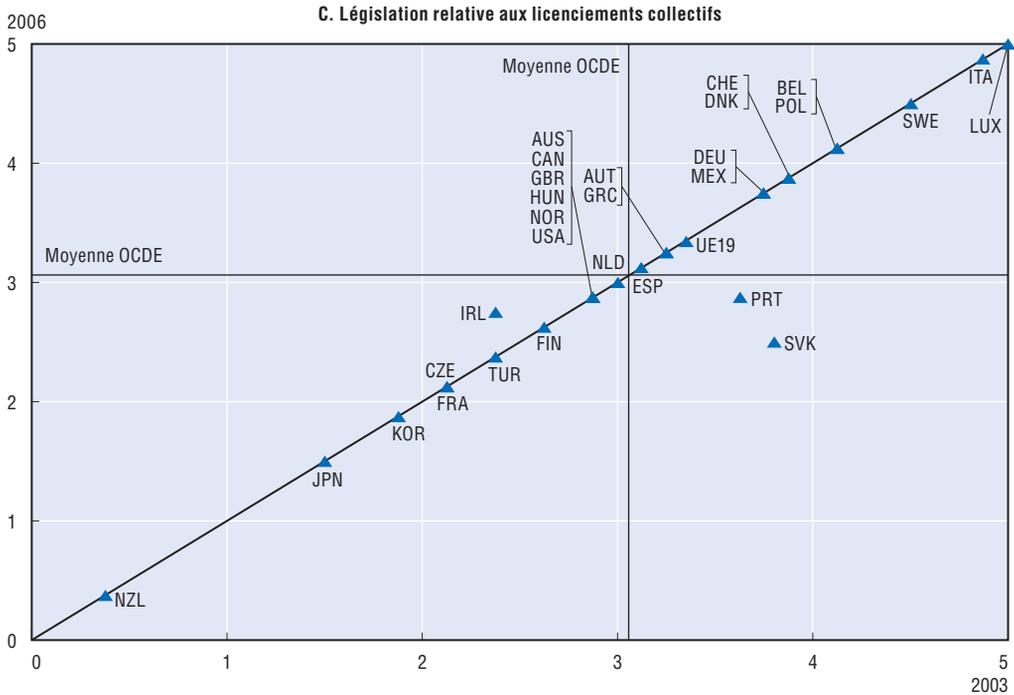
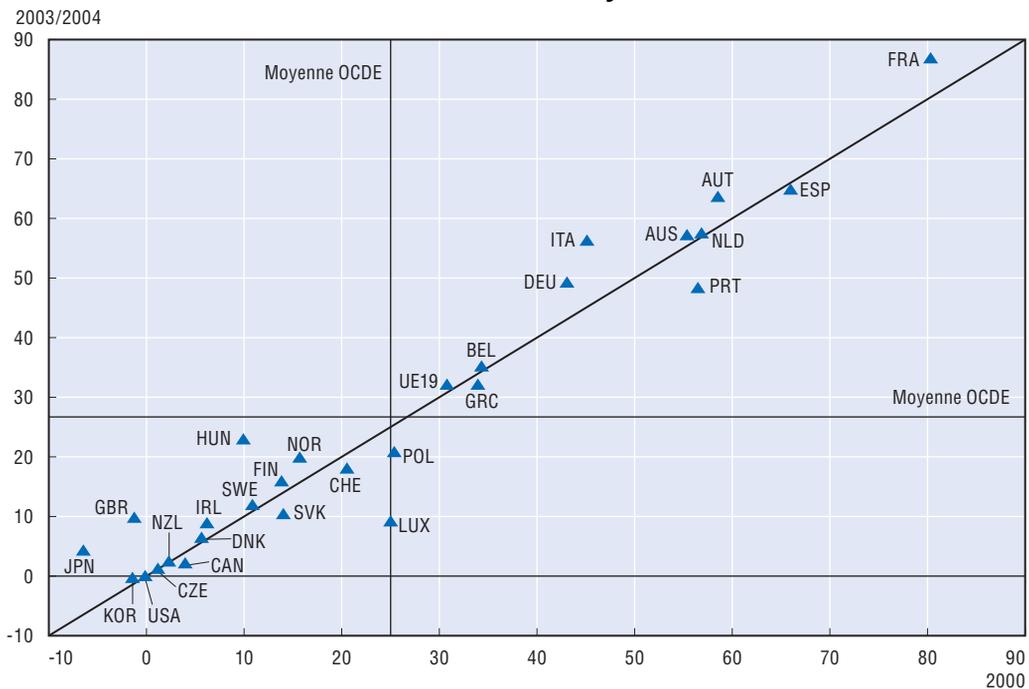


Source : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et estimations de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.8. **Législation sur la protection de l'emploi** (suite)

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, d'une protection la plus faible à la plus élevée

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>Graphique 4.9. **Différence entre les taux de couverture des conventions collectives et les taux de densité syndicale**<sup>1</sup>

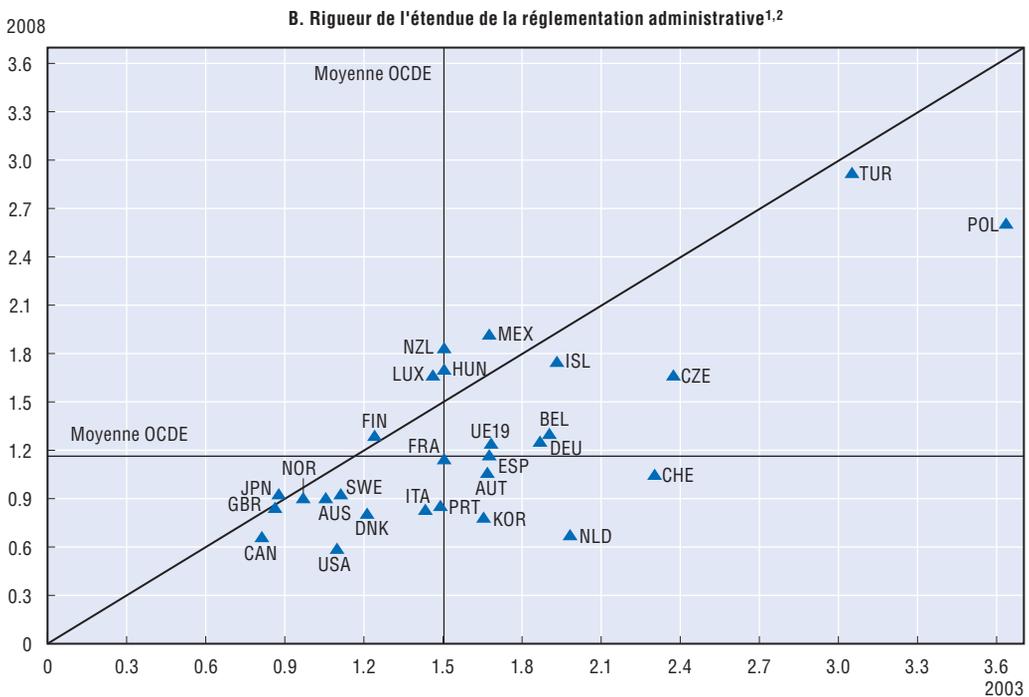
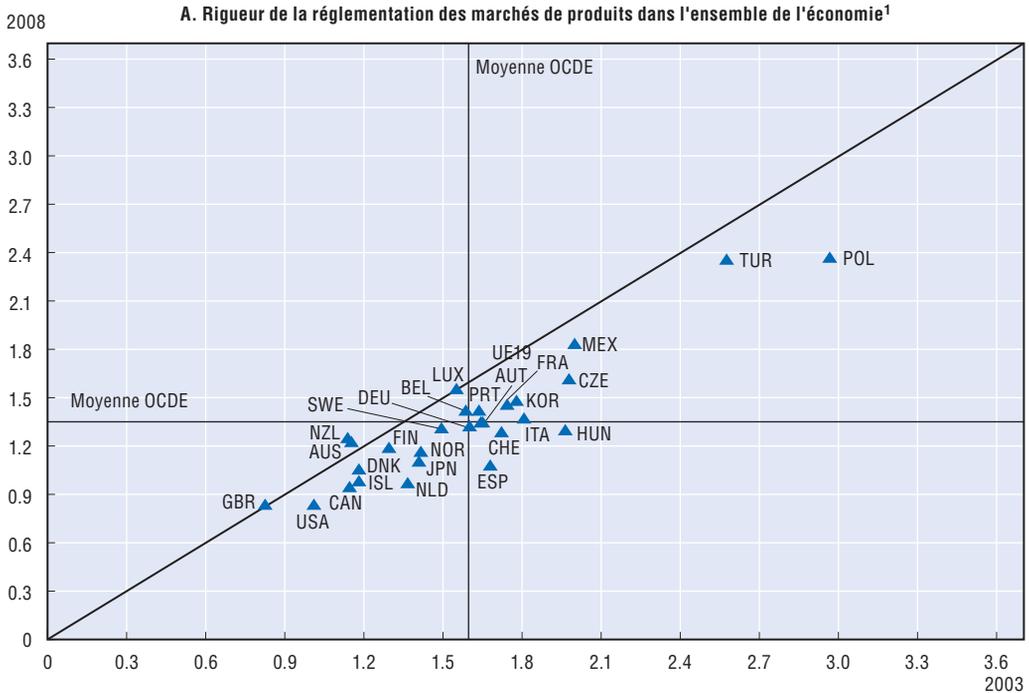
1. Le taux de couverture des conventions collectives est égal au pourcentage de travailleurs couverts par une convention collective, qu'ils soient ou non syndiqués. La densité syndicale est égale au pourcentage de salariés adhérant à un syndicat. Chaque point de données du graphique correspond à la différence arithmétique simple entre les deux pourcentages.

Source : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et estimations de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

### Graphique 4.10. Réglementation des marchés de produits

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



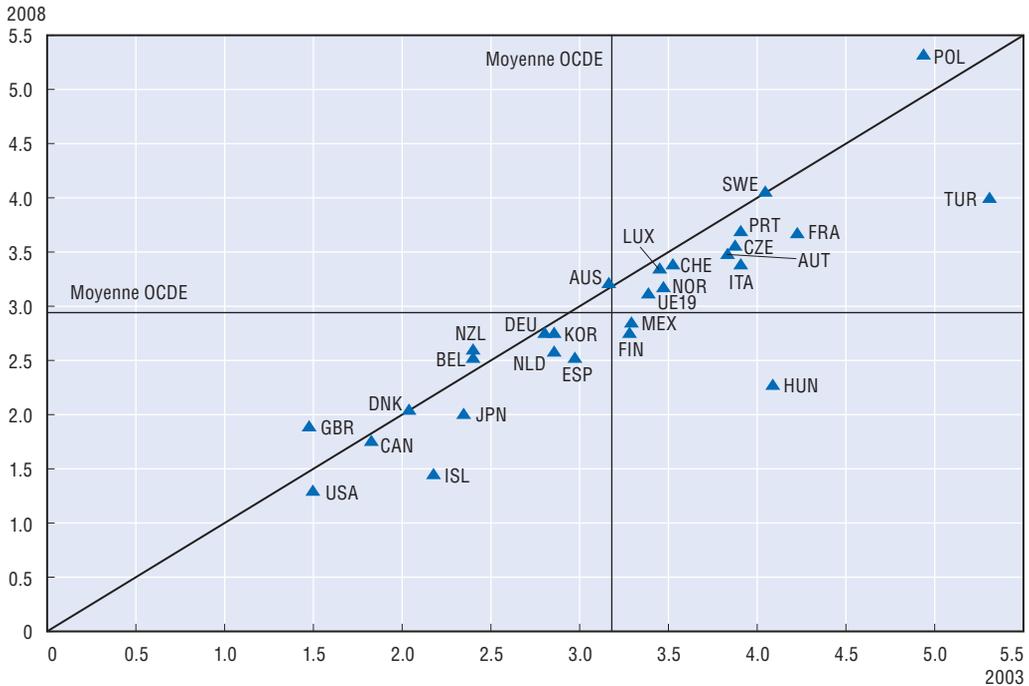
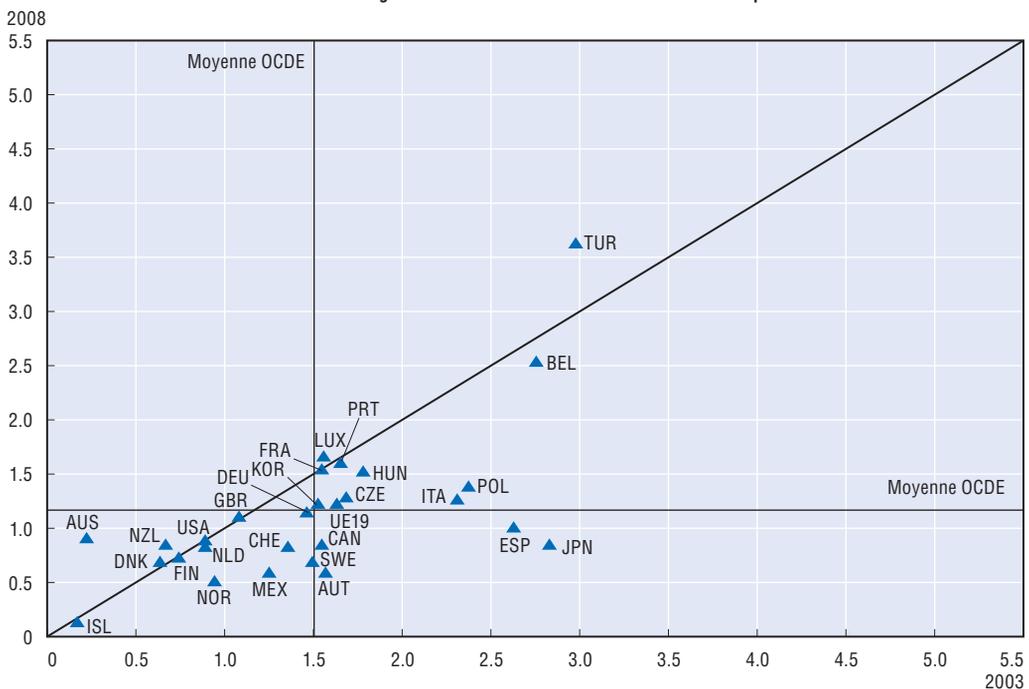
1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.
2. Procédures de notification, d'information et de demande et charges pesant sur la création d'entreprises du fait d'obligations générales ou sectorielles.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.11. **Contrôle étatique sur les activités des entreprises**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

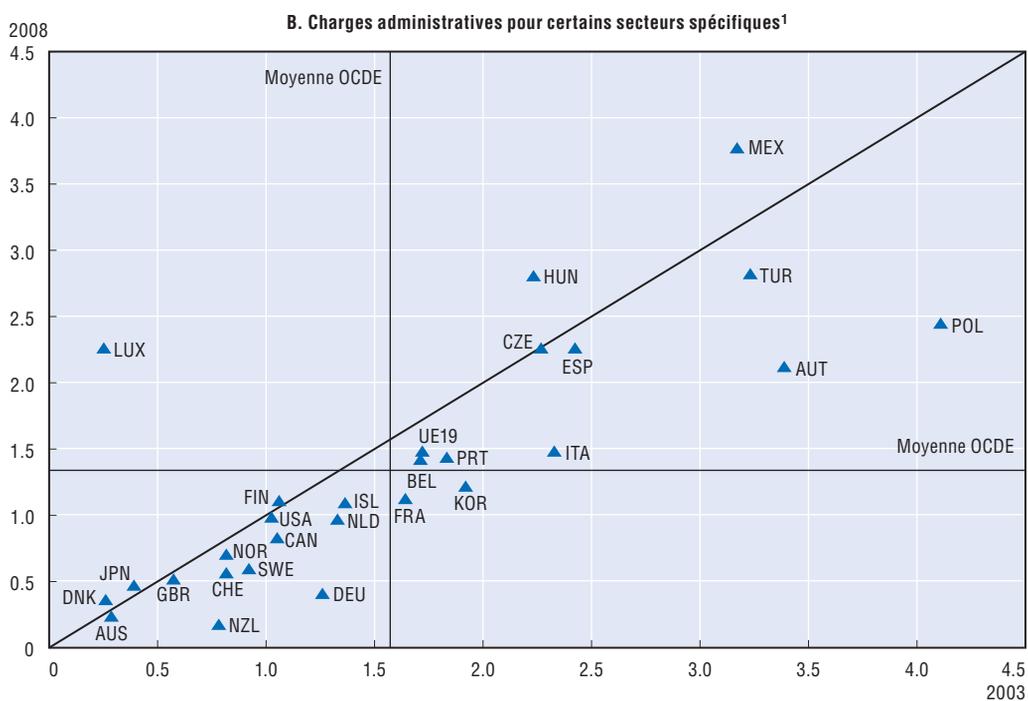
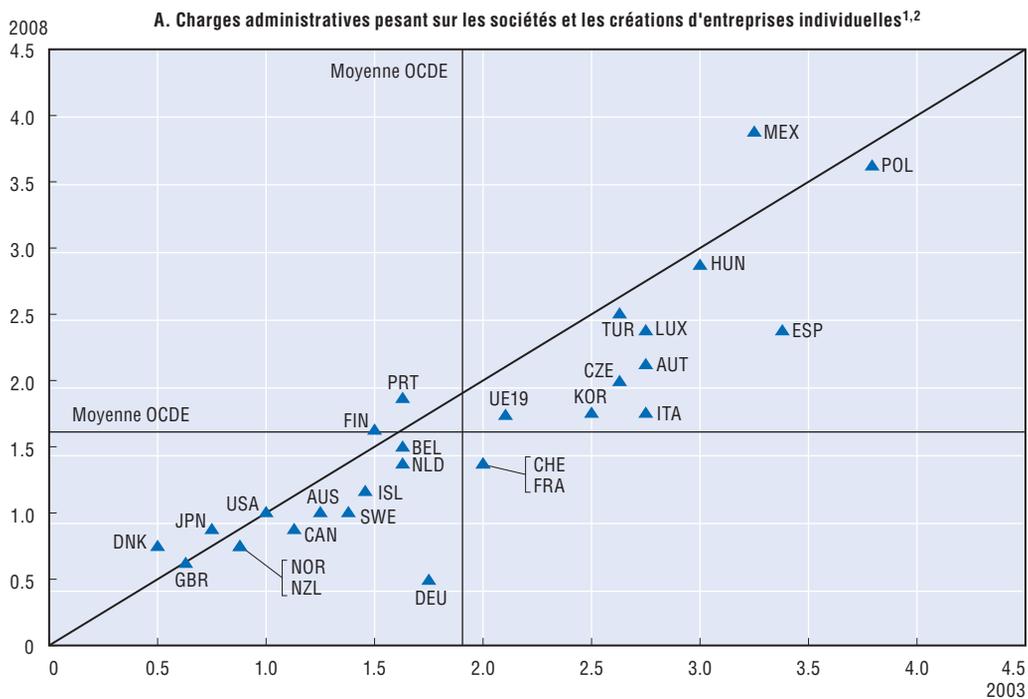
A. Étendue des participations publiques<sup>1,2</sup>B. Poids de la réglementation dans le fonctionnement des entreprises<sup>1,3</sup>

1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.
2. Recouvre le champs d'activité et la taille du secteur des entreprises publiques, ainsi que le contrôle étatique direct sur les entreprises industrielles et commerciales (par le biais de droits de vote ou d'organes d'origine législative).
3. Reflète l'intervention de l'État dans les activités des entreprises par le biais de mesures de contrôle des prix ou de réglementations impératives.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.12. **Obstacles à l'activité d'entreprise**  
L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



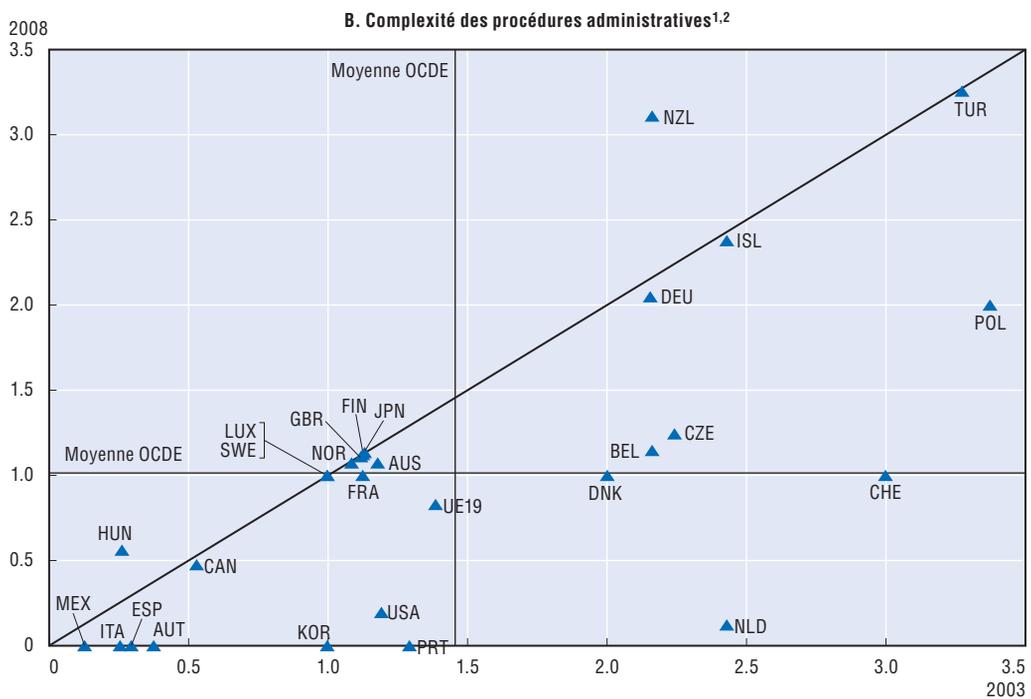
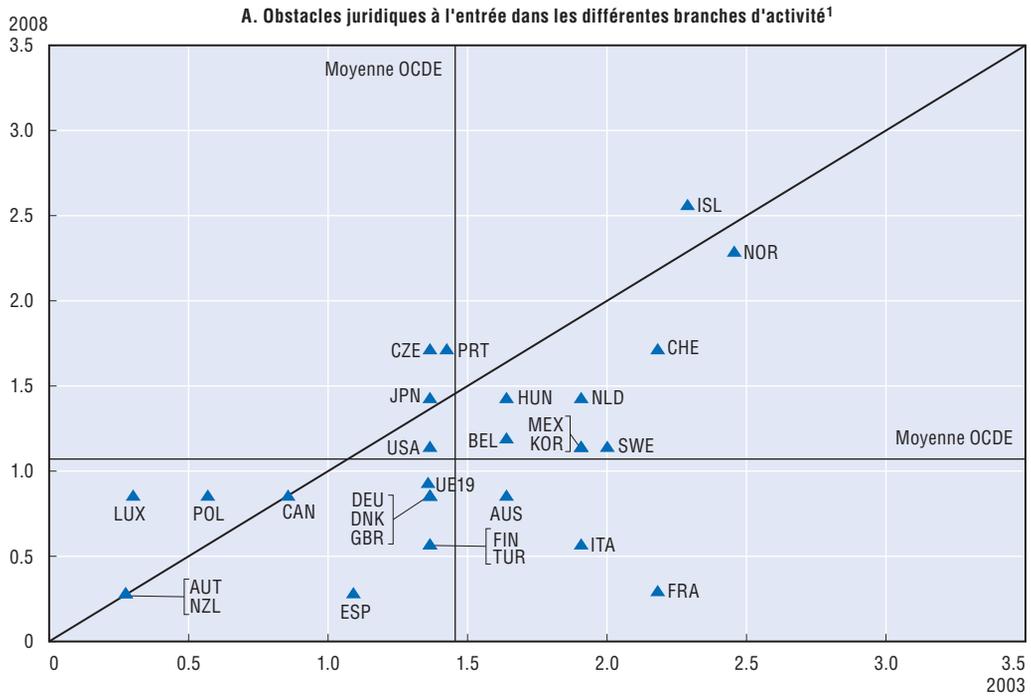
1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.
2. Moyenne simple des deux indicateurs des charges administratives pour les sociétés et pour les créations d'entreprises individuelles.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

### Graphique 4.13. Obstacles à l'entrée

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



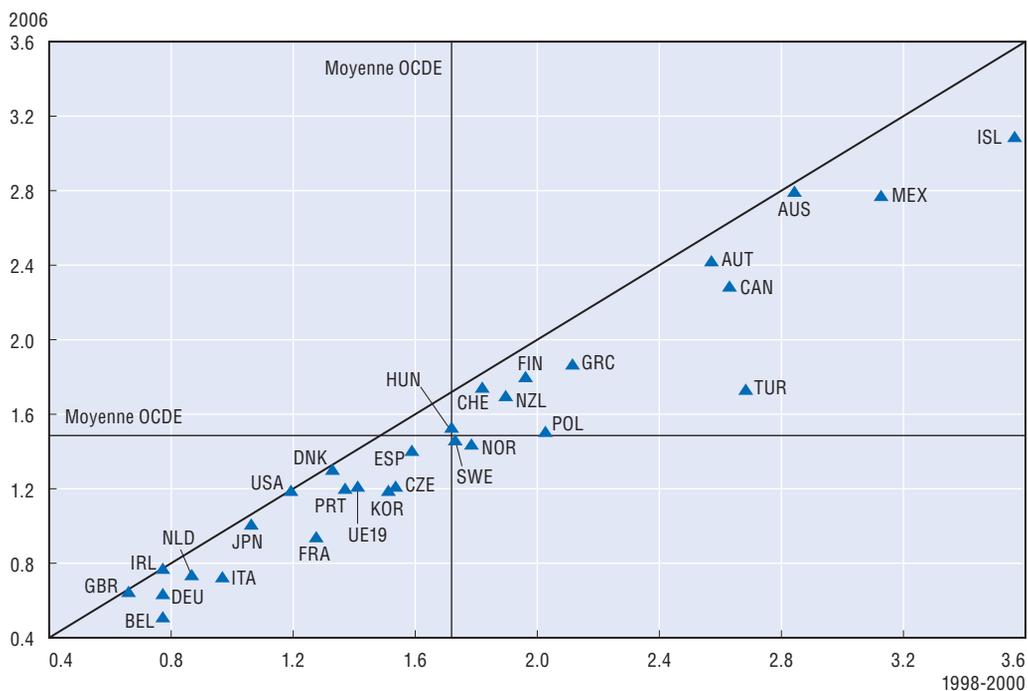
1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.
2. Reflète la complexité du processus de communication par les pouvoirs publics des règles et procédures, ainsi que la complexité des systèmes d'autorisations et de permis.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

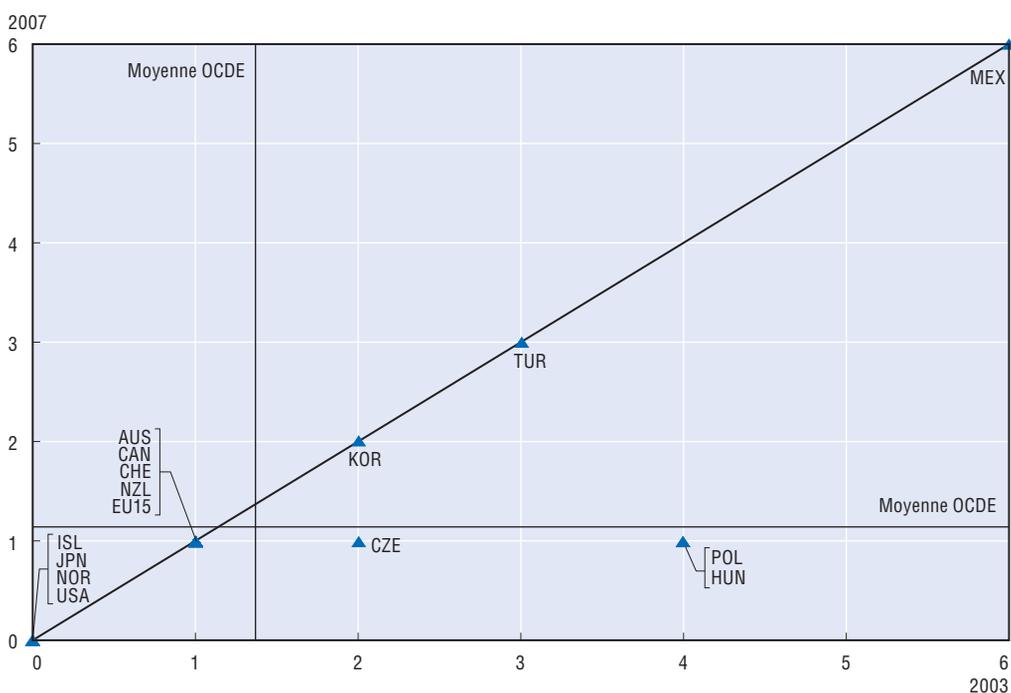
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.14. **Obstacles à l'investissement direct étranger**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 10, du moins au plus restrictif

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>Graphique 4.15. **Importance des droits de douane<sup>1</sup>**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

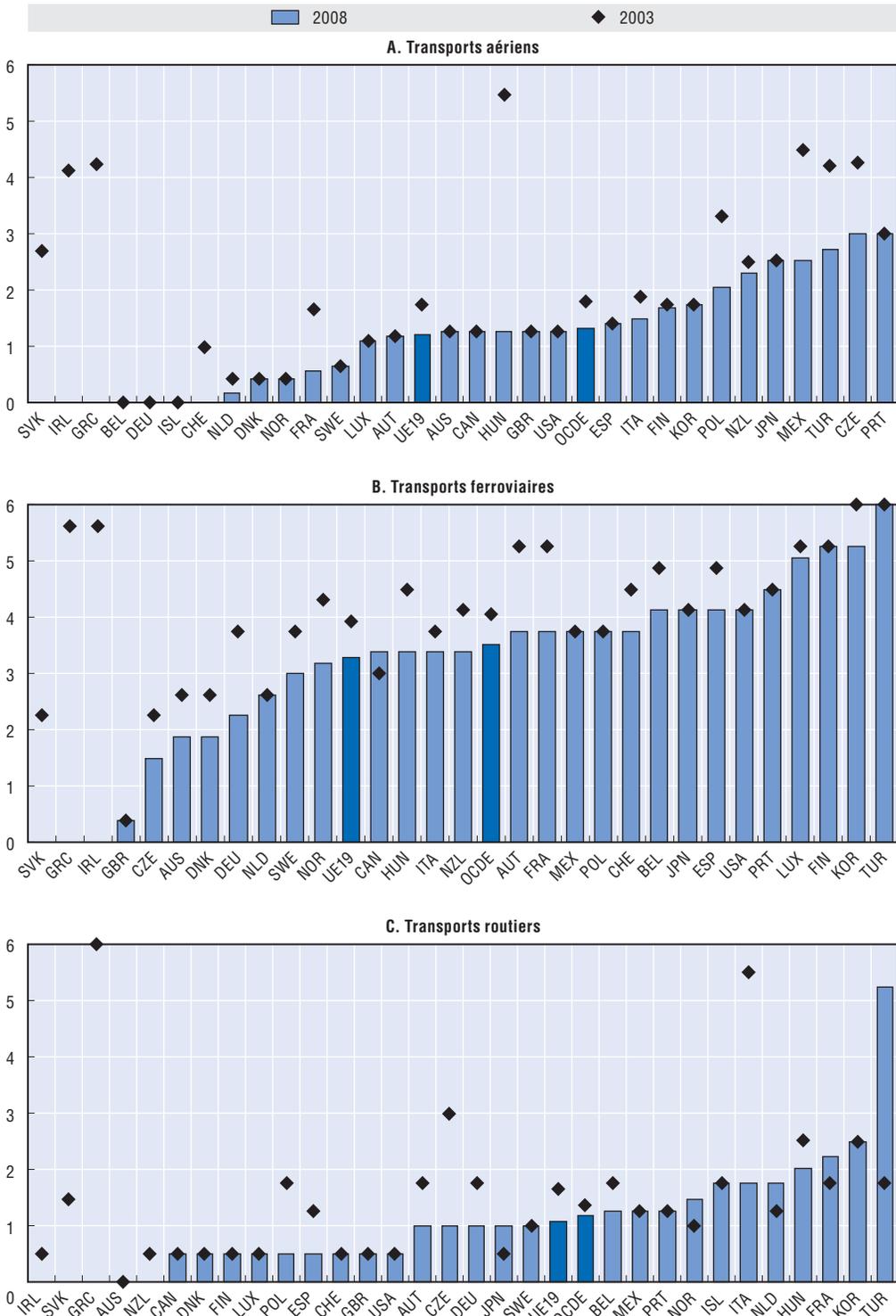


Source : Graphique 14 : Koyama, T. et S.S. Golub (2006), « OECD's FDI Regulatory Restrictiveness Index: Revision and Extension to More Economies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 525 ; Graphique 15 : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.16. **La réglementation sectorielle dans le secteur des transports**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



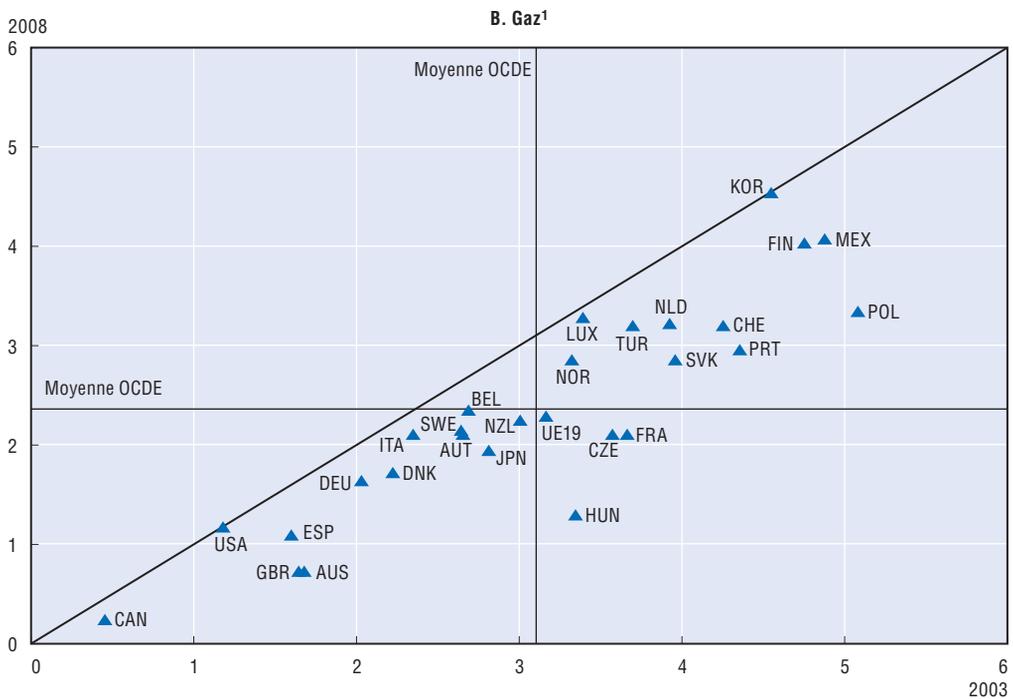
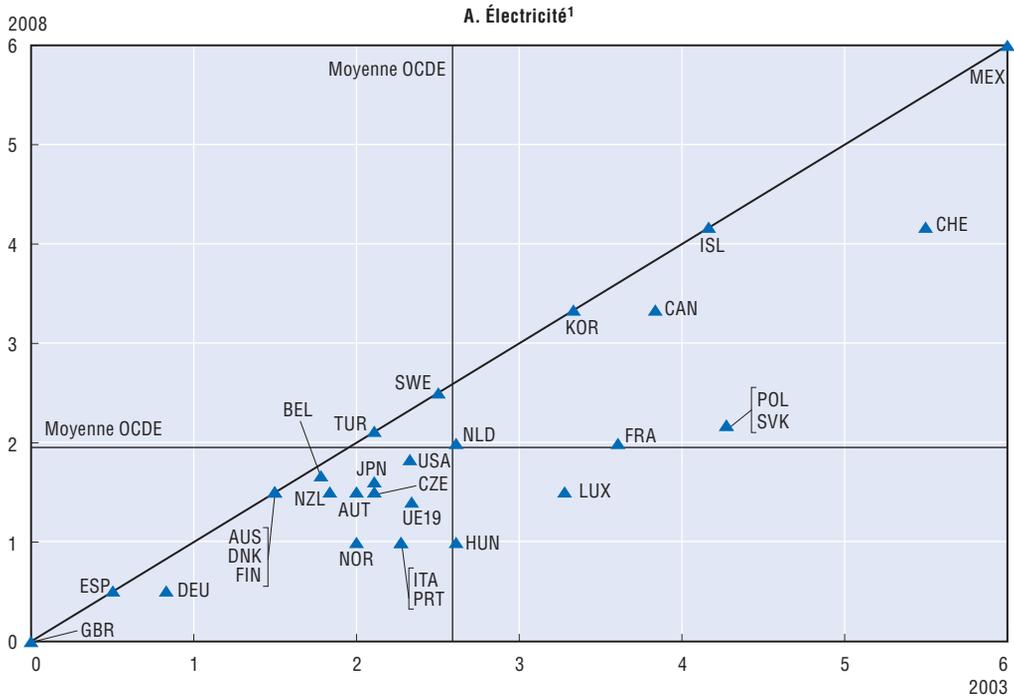
1. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque dans les moyennes UE19 et OCDE, en l'absence de données pour l'année 2008 pour ces pays.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

## Graphique 4.17. La réglementation sectorielle dans le secteur de l'énergie

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



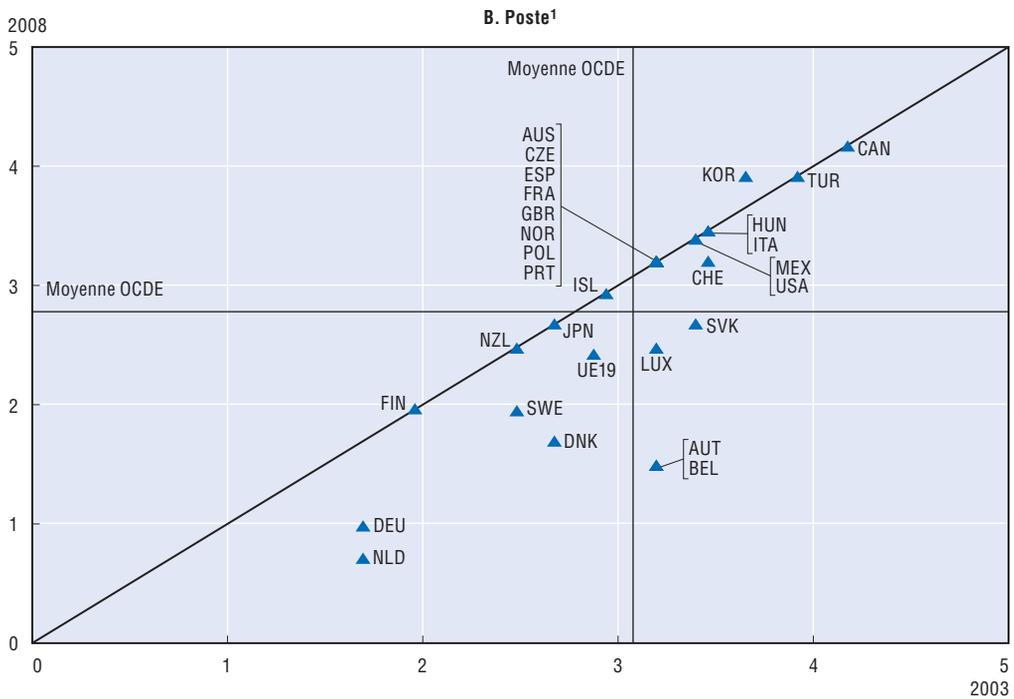
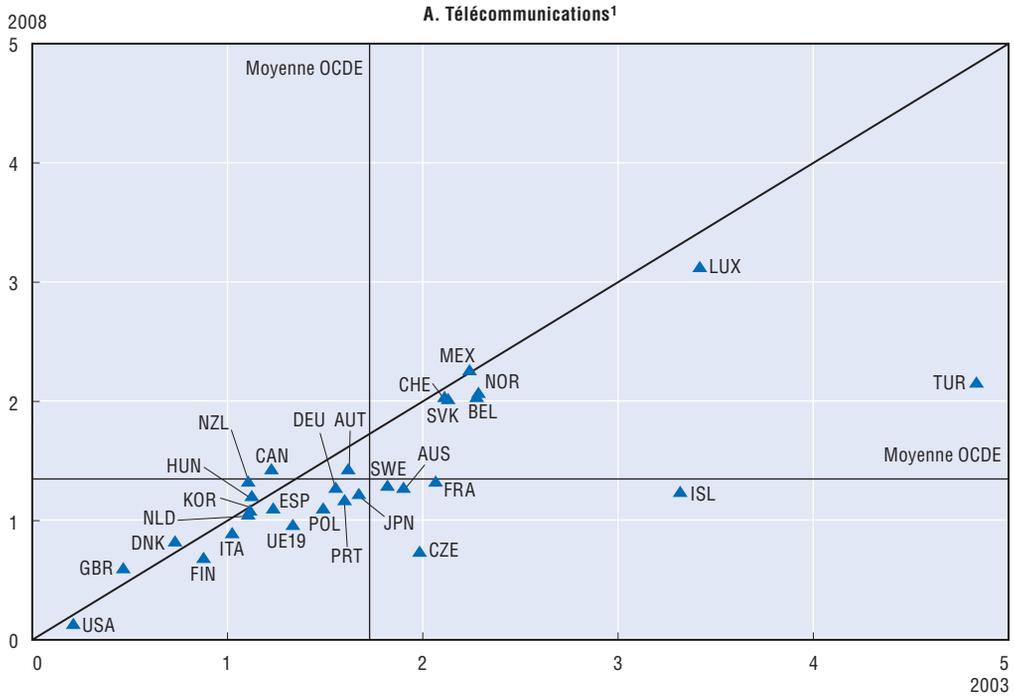
1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

### Graphique 4.18. La réglementation sectorielle dans les postes et les télécommunications

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



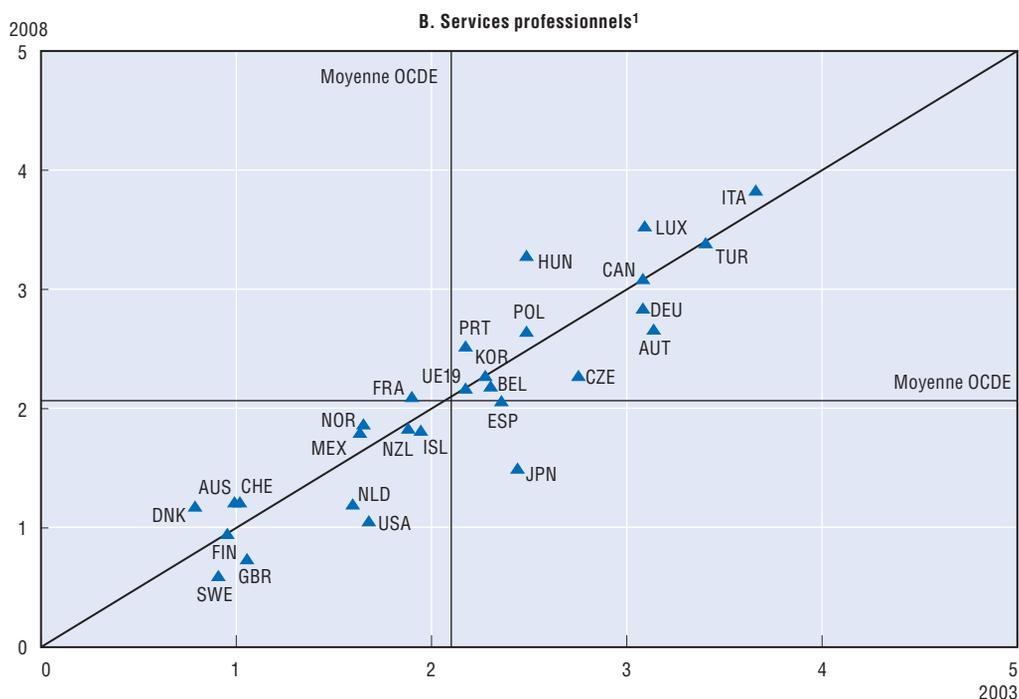
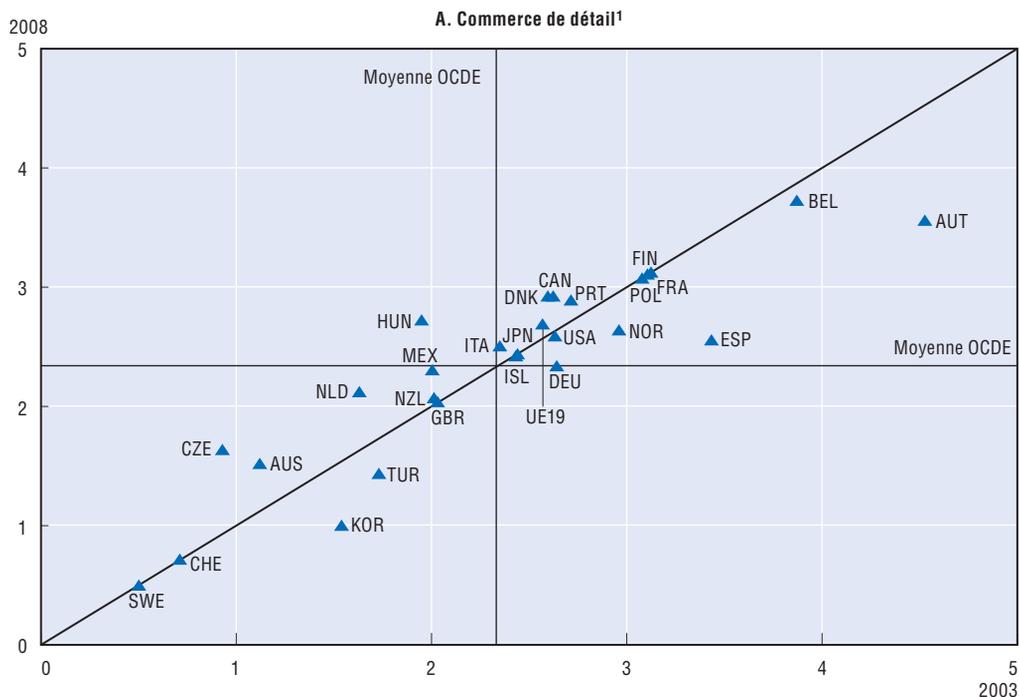
1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

### Graphique 4.19. La réglementation sectorielle dans le commerce de détail et dans les services professionnels

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



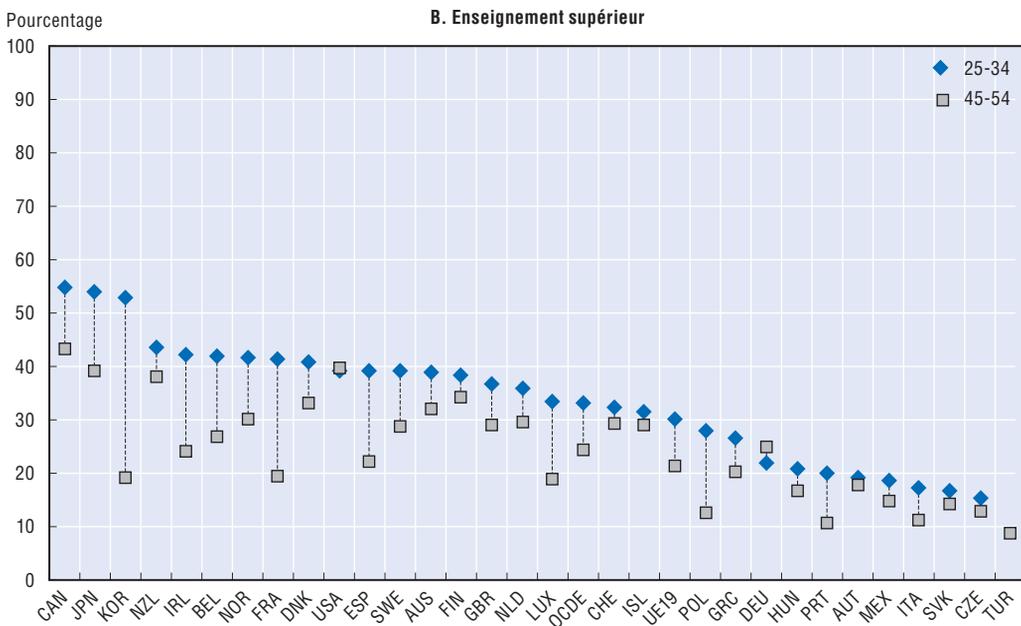
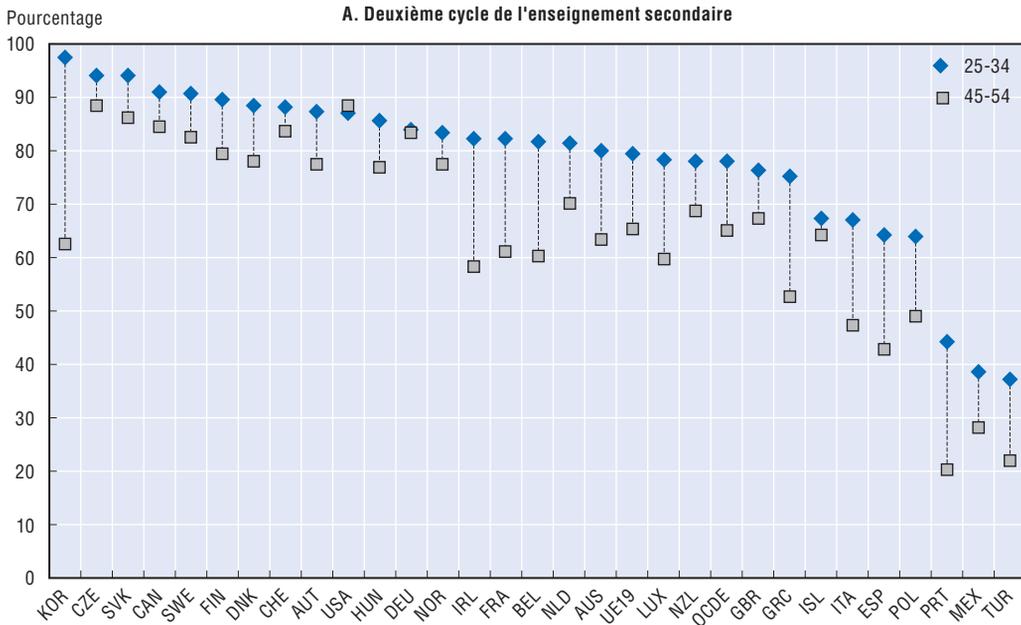
1. À l'exclusion des données pour la Grèce, l'Irlande et la République slovaque qui ne sont pas disponibles en 2008.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

### Graphique 4.20. Niveaux d'instruction, 2006

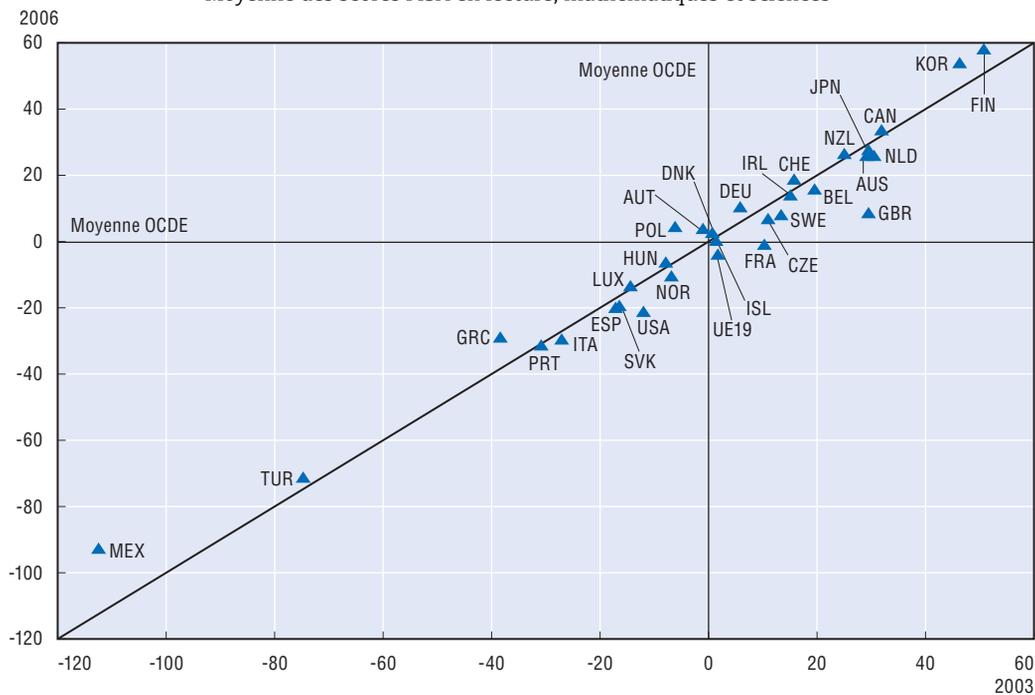
Pourcentage de la population de 25 à 34 ans et de 45 à 54 ans



Source : OCDE (2008), Regards sur l'éducation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

## Graphique 4.21. Résultats éducatifs

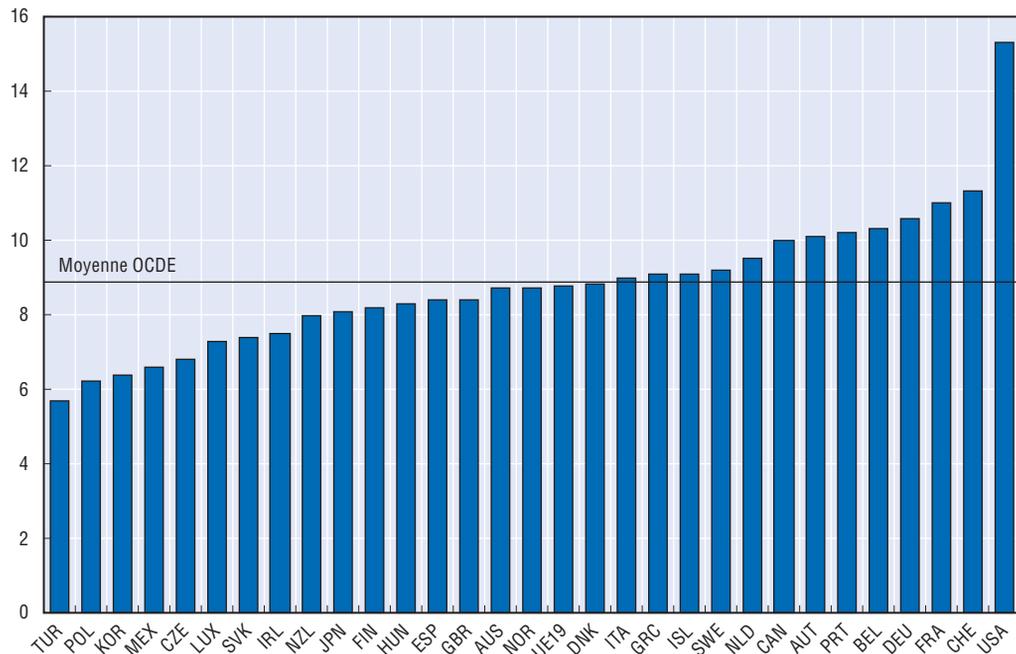
Moyenne des scores PISA en lecture, mathématiques et sciences<sup>1</sup>

1. PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
2. Pour le Royaume-Uni, sciences uniquement, et pour les États-Unis, moyenne des scores PISA en mathématiques et en sciences.

Source : OCDE, Base de données PISA 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>Graphique 4.22. Dépenses de santé 2006<sup>1</sup>

En pourcentage du PIB

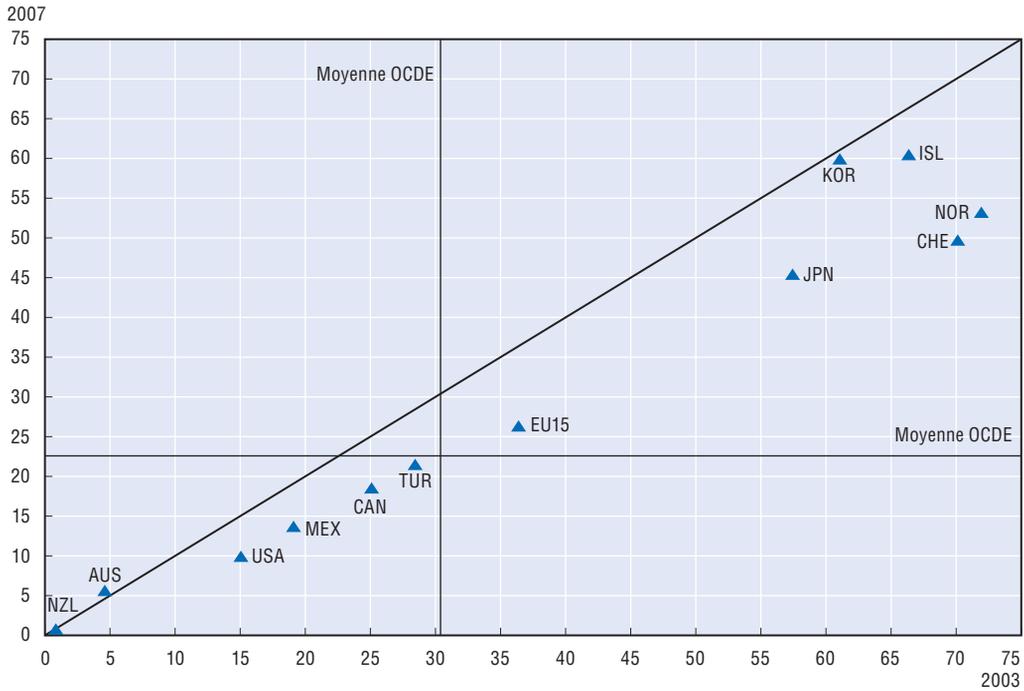


1. 2005 pour la Turquie; 2004 pour les Pays-Bas; 2003 pour la Nouvelle-Zélande et 2002 pour le Danemark.

Source : OCDE, Base de données Eco-Santé.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

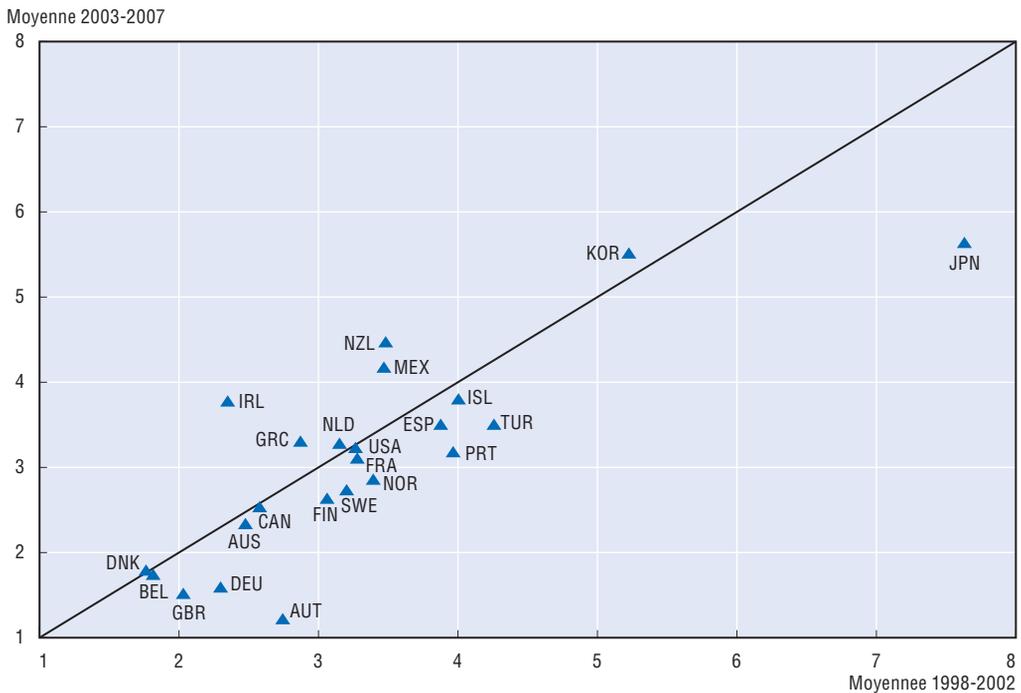
Graphique 4.23. **Estimation du soutien aux producteurs dans l'agriculture**<sup>1</sup>  
En pourcentage des recettes agricoles



1. Une seule estimation du soutien aux agriculteurs est calculée pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.  
Source : OCDE, Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

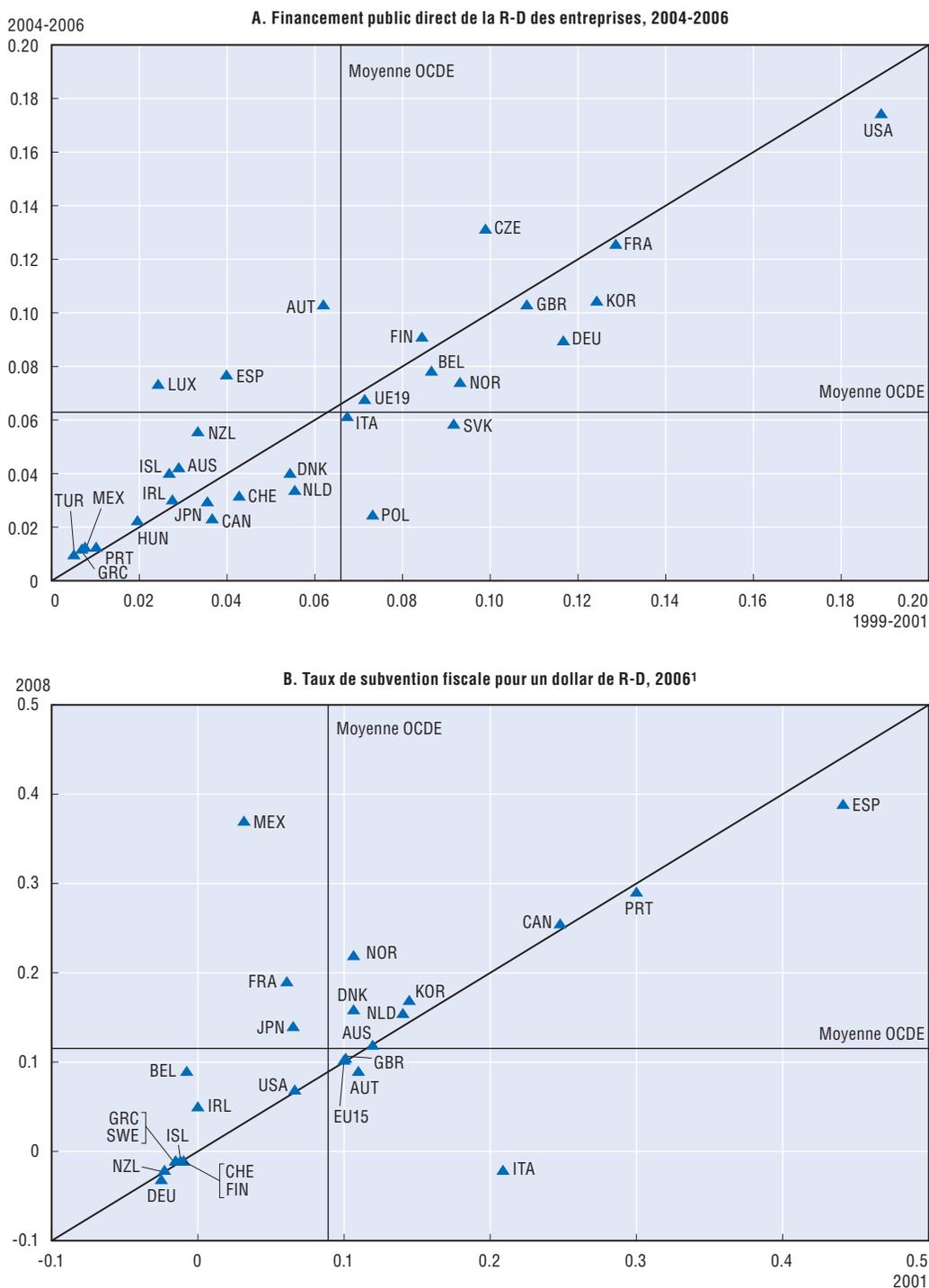
Graphique 4.24. **Investissement public**  
En pourcentage du PIB



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, no 84, vol. 2008/2.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

Graphique 4.25. **Soutien financier à l'investissement privé dans la R-D**  
En pourcentage du PIB



1. Générosité des incitations fiscales en faveur de l'investissement dans la R-D, en fonction du revenu avant impôt nécessaire pour couvrir le coût initial d'une dépense de R-D de un dollar et pour acquitter l'impôt sur les sociétés sur un dollar de bénéfice (indice B). Une valeur de zéro signifie que l'avantage fiscal en faveur des dépenses de R-D est juste suffisant pour compenser l'impact de l'impôt sur les sociétés.

Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534137410755>

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	11
---------------------	----

### Partie I

#### **Bilan des politiques structurelles dans les pays de l'OCDE**

<b>Chapitre 1. Réforme structurelle et crise financière</b> .....	17
Les crises facilitent-elles les réformes structurelles? .....	19
Choisir des politiques structurelles adaptées .....	20
Notes .....	26
Bibliographie .....	26
<b>Chapitre 2. Priorités de politique structurelle pour 2009 : vue d'ensemble</b> .....	27
Introduction .....	28
Les performances des pays de l'OCDE sur le plan de la croissance : principales caractéristiques .....	30
Priorités d'action .....	33
Évolution des priorités d'action depuis 2005 .....	42
Notes .....	42
Bibliographie .....	43
Annexe 2.A1. Le choix des priorités d'action pour Objectif croissance .....	44
Annexe 2.A2. Priorités de politique structurelle par pays et domaine .....	46
Annexe 2.A3. Choix du pays de référence dans Objectif croissance .....	52
<b>Chapitre 3. Notes par pays</b> .....	57
<b>Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle</b> .....	121

### Partie II

#### **Études thématiques**

<b>Chapitre 5. Fiscalité et croissance économique</b> .....	147
Introduction .....	148
Structures de la fiscalité et croissance .....	149
Effets des différents impôts sur le PIB par habitant .....	151
Conclusions .....	164
Notes .....	165
Bibliographie .....	166

<b>Chapitre 6. L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques</b> .....	169
Introduction .....	170
Fourniture des infrastructures de réseau .....	171
Investissement en infrastructures et croissance économique .....	172
Rôle des politiques publiques .....	175
Remarques conclusives .....	183
Notes .....	183
Bibliographie .....	184
Annexe 6.A1. Les partenariats public-privé : indicateur des conditions-cadre .....	185
<b>Chapitre 7. La réforme de la réglementation des marchés de produits dans les pays de l'OCDE : 1998-2008</b> .....	187
Introduction .....	188
L'orientation actuelle de la réglementation des différents pays .....	190
La réforme de la réglementation des marchés de produits depuis 1998 .....	192
Les sources des réformes .....	194
Les perspectives de réformes futures .....	196
Notes .....	197
Bibliographie .....	198
Annexe 7.A1. Les Indicateurs de réglementation des marchés de produits de l'OCDE .....	200
<b>Chapitre 8. Structure de la population, emploi et productivité</b> .....	205
Introduction .....	206
Structures de la population dans les pays de l'OCDE .....	207
Structure de la population en âge de travailler et performances en termes d'emploi .....	209
Structure de la population en âge de travailler et productivité .....	210
Conclusions et conséquences pour l'action gouvernementale .....	215
Notes .....	218
Bibliographie .....	220

### Ce livre contient des...



**StatLinks** 

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

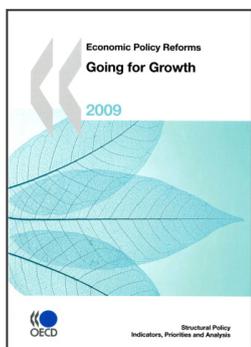
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de standardisation (ISO). En voici la liste (les codes ISO des pays apparaissent par ordre alphabétique)

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EU	Union européenne (15 membres avant l'élargissement de 2004)	n.d.
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
SVK	République slovaque	SKK
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRL
USA	États-Unis	USD



Extrait de :  
**Economic Policy Reforms 2009**  
Going for Growth

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/growth-2009-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Indicateurs de politique structurelle », dans *Economic Policy Reforms 2009 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2009-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).